



NOTICE D'INSTRUCTIONS 1005-C00 f

Rubrique	1005
En vigueur	Septembre 2018
Remplace	Décembre 2012

Notice originale

Pompe AF TM H

INSTALLATION

UTILISATION

ENTRETIEN

GARANTIE :

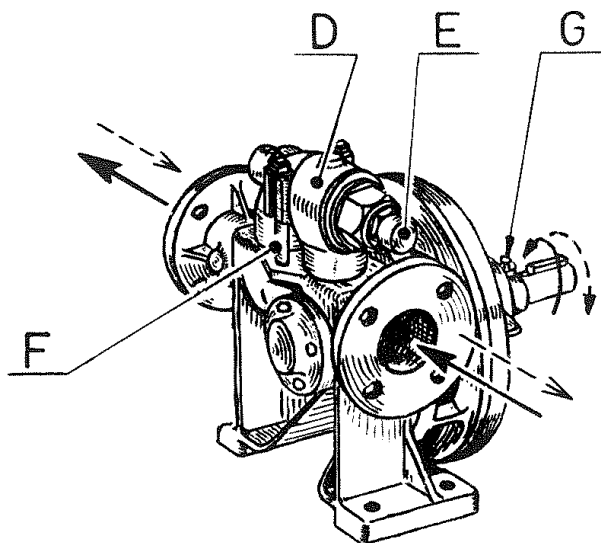
Les pompes Série TM font l'objet d'une garantie pour une durée de 24 mois dans les limites mentionnées dans nos Conditions Générales de Vente. Dans le cas d'une utilisation autre que celle prévue dans la Notice d'instructions, et sans accord préalable de MOUVEX, la garantie sera annulée.



Z.I. La Plaine des Isles - F 89000 AUXERRE - FRANCE
Tél. : +33 (0)3.86.49.86.30 - Fax : +33 (0)3.86.49.87.17
contact@mouvex.com - www.mouvex.com

Votre Distributeur :

INSTALLATION



- D : Bypass
- E : Chapeau de bypass
- F : Goujon de fixation de bypass
- G : Graisseur de roulement

Sens de rotation

La pompe MOUVEX est réversible ce qui permet toujours de faire circuler le liquide dans le sens désiré, en choisissant le sens de rotation correspondant, les côtés d'aspiration et de refoulement étant liés au sens de rotation comme le précisent les indications de la plaque de pompe.

Orientation du bypass

Fonctionnement

Le bypass fonctionne comme une soupape de sûreté en limitant automatiquement la pression de refoulement à la valeur maximale pour laquelle il est réglé.

Lorsque la pression de refoulement atteint la pression de réglage du ressort, la soupape du bypass se soulève, permettant ainsi, un retour partiel ou total du liquide à l'aspiration.

Orientation

Le bypass simple ne protège la pompe que pour un seul sens de rotation.

Il faut donc contrôler qu'il est bien orienté en vérifiant que le chapeau de bypass se trouve du côté de l'aspiration et l'inverser s'il est mal orienté.

Inversion

Pour inverser le bypass, dévisser les écrous des 2 goujons de fixation et retourner le bypass de 180°.

Avant de bloquer le bypass dans sa nouvelle position, vérifier l'état des joints **877** et leur mise en place.

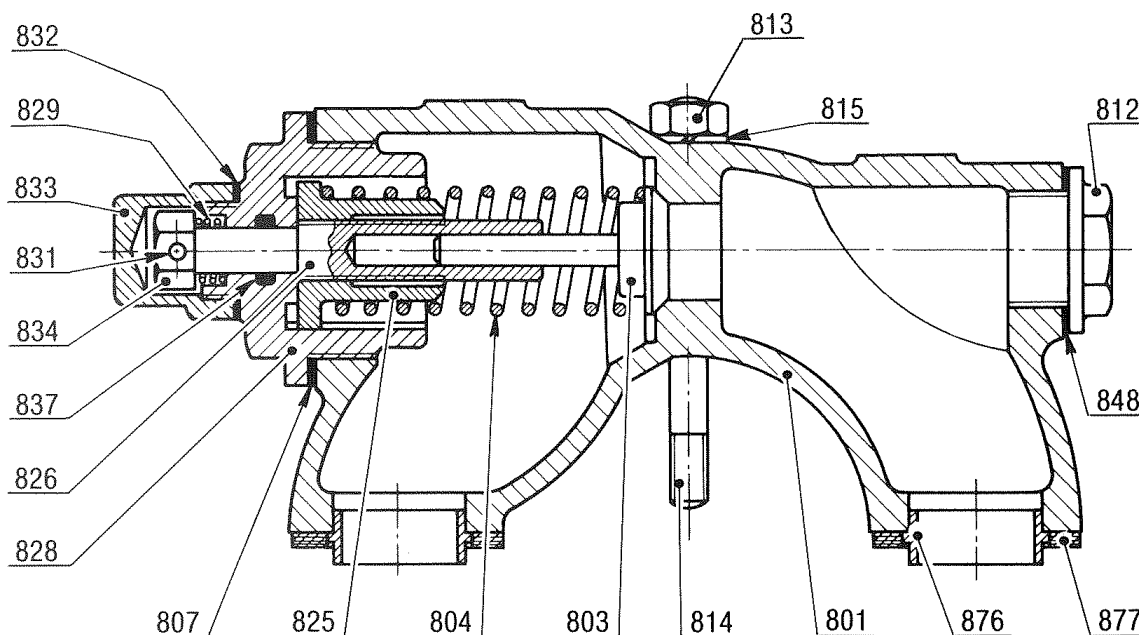
Serrer les écrous de goujon en veillant à l'équilibrage du serrage pour que le bypass reste d'aplomb.

Protection du moteur

Le rôle du bypass, en tant qu'organe de sécurité, se limite à la protection de la pompe contre les surpressions accidentelles.

Il est, par conséquent, indispensable de prévoir, pour le moteur un dispositif de protection approprié.

UTILISATION



Température du produit pompé

Les pompes AF TM H conviennent pour le pompage de fuel domestique et de fuel lourd réchauffé entre 0°C et 180°C avec les recommandations suivantes :

- réchauffage préalable de l'ensemble du circuit avant de commencer le transfert du fuel lourd
- rinçage efficace de l'installation au fuel domestique immédiatement après chaque arrêt de transfert du fuel lourd.

Pour des conditions d'utilisation différentes, consulter notre Service Technique.

Réglage du bipasse

Pour régler le bipasse, dévisser le chapeau **833**, tourner l'écrou de réglage **834**, dans le sens horloge pour augmenter la pression, dans le sens inverse horloge pour la diminuer.

Le réglage étant terminé, ne pas omettre de revisser le chapeau.

A titre indicatif, le ressort dont est équipé le bipasse permet un réglage de pression entre 1,7 et 6,5 bar (vanne fermée).

Obtention du débit

Si le débit est inférieur au débit prévu, un réglage insuffisant du bipasse peut en être la cause.

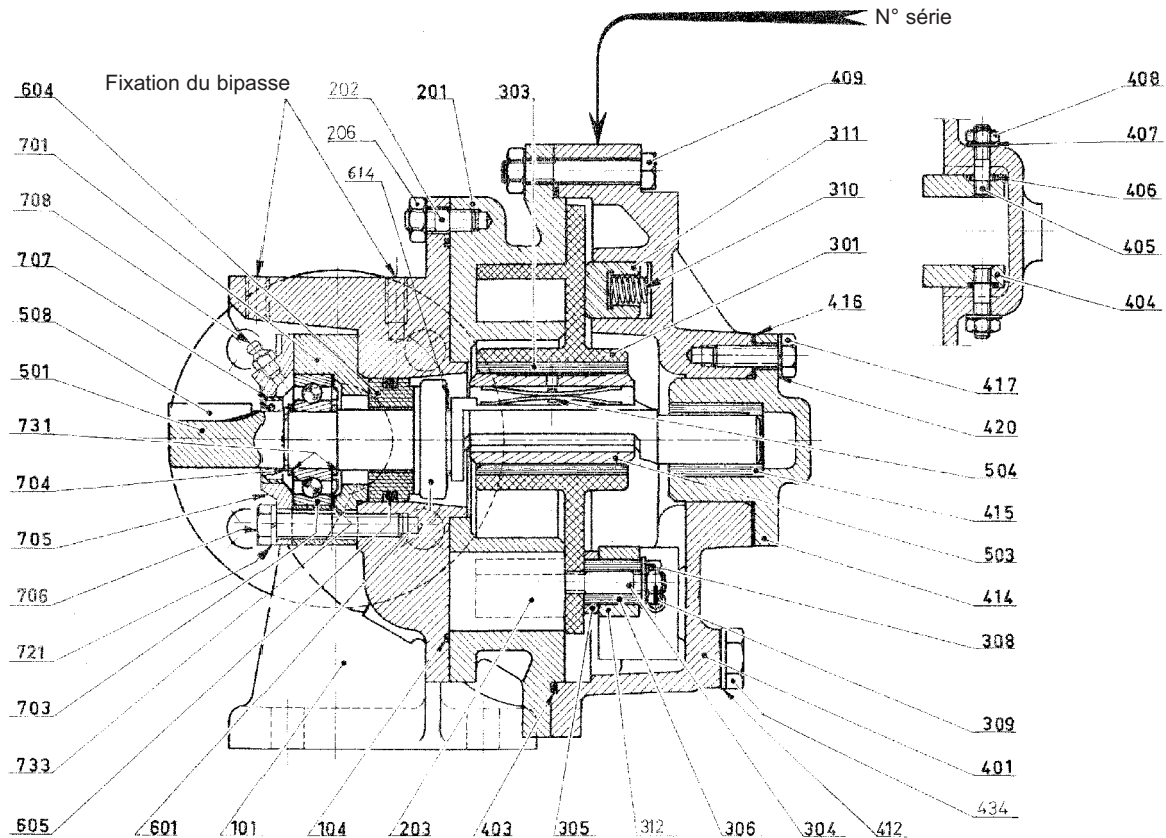
Pour y remédier, serrer progressivement l'écrou de réglage **834**, après s'être assuré que la pompe tourne bien à la vitesse prescrite.

Si par serrage on en arrive à comprimer à fond le ressort ou à perturber la marche du moteur sans atteindre le débit, cela signifie que le groupe doit fonctionner à une pression supérieure à celle pour laquelle il a été conçu. Il y a lieu de consulter notre Service Technique.

Marche sur bipasse

La marche sur bipasse ne doit être qu'occasionnelle car un fonctionnement permanent ou même fréquent dans de telles conditions entraînerait une consommation de puissance inutile et imposerait au matériel une fatigue préjudiciable à sa longévité.

DÉMONTAGE / REMONTAGE



Démontage

Ouverture de la pompe :

- Dévisser les boulons de fond **409**.
- Après avoir décollé le fond **401** du corps de pompe, en faisant lever tout autour jusqu'à ce qu'il soit dégagé de son emboîtement, enlever le fond **401**, le piston **301** et l'arbre **501**.

Démontage du piston :

- Libérer le piston **301** en le faisant glisser le long de l'arbre **501**.

Démontage de la garniture, du palier et de l'arbre :

- Se reporter au § GARNITURE.

Remontage

Avant d'entreprendre le remontage qui se fait en procédant exactement en sens inverse du démontage, s'assurer que le ressort de coussinet de piston **504** et les ressorts de dos de piston **310** ne sont pas affaiblis.

Remontage de la garniture, du palier et de l'arbre :

- Se reporter au § GARNITURE.

Remontage du piston et fermeture de la pompe :

Après avoir remis en place le joint de fond **403**, engager le piston **301** sur l'arbre **501**.

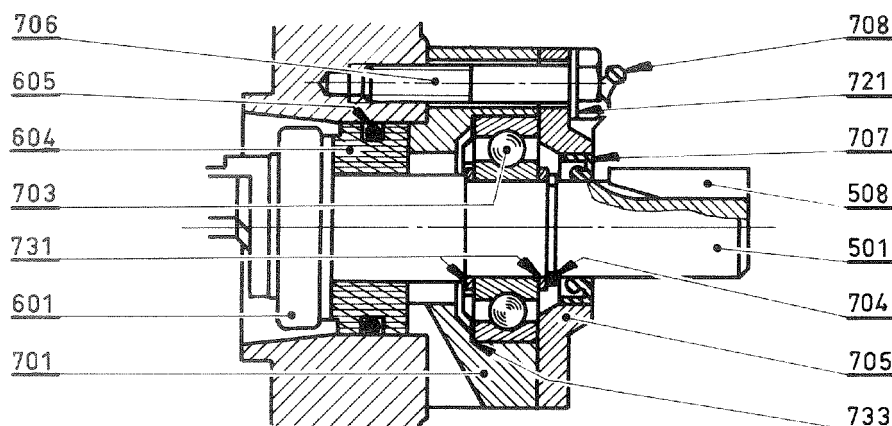
Introduire le piston **301** dans le cylindre **201** en faisant fléchir le ressort **504** du coussinet de piston **503** et enfoncer à fond.

Le fond **401** doit venir sans effort s'appliquer sur le cylindre **201**.

Revisser les boulons de fond **409**.

Nota - Dans toutes ces opérations de remontage, s'assurer du bon état des joints.

GARNITURE



Fonctionnement

Le bloc MONOSIR **601** est solidaire de l'arbre par sa partie en caoutchouc, la contrepartie **604** est solidaire du corps de la pompe par le joint **605**, l'étanchéité se fait donc par la face de contact verticale de ces 2 pièces et est fonction de l'état :

- du joint **605** et de la partie caoutchouc du bloc **601**.
- des faces de contact qui doivent être parfaitement planes et glacées, de la contrepartie **604** et du bloc **601**.

Démontage

Après avoir ouvert la pompe :

- enlever les vis **706** avec les rondelles **721**, le couvercle **705**, le joint de roulement externe **707** et sortir la cage **701** avec l'arbre, le roulement et l'ensemble des pièces formant la garniture.
- enlever le jonc **704**, chasser l'arbre du roulement en tapant légèrement sur le bout d'arbre côté entraînement et retirer l'ensemble **701-731-733-703**.
- retirer ensuite l'ensemble **604-605** puis tout le bloc MONOSIR **601**.

Le bloc MONOSIR **601** forme un ensemble qui ne doit jamais être dissocié.



Remontage

- Vérifier le bon état des joints **707** et **605** ainsi que de la partie caoutchouc du bloc **601**.
- Vérifier que les faces de contact de la contrepartie **604** et du bloc **601** sont parfaitement planes et glacées.
- Remonter toutes les pièces sur l'arbre en procédant exactement en sens inverse du démontage et mettre en place le jonc **704**.
- Replacer sur la pompe l'ensemble arbre, palier et garniture, en prenant soin de diriger l'un des orifices d'évacuation de fuite vers le bas.
- Puis, mettre en place le joint **707** en veillant à ne pas couper la lèvre de ce joint avec la rainure de clavetage de l'arbre, le couvercle de roulement **705** (graisseur de roulement dirigé vers le haut), les vis **706** et les rondelles **721**.

STOCKAGE

Le cas échéant, se reporter au § DÉMONTAGE / REMONTAGE pour le démontage de la pompe.

Courte durée (≤ 1 mois)

 AVERTISSEMENT	
	
Les liquides toxiques ou dangereux peuvent provoquer de graves blessures.	SI LA POMPE EST UTILISEE POUR POMPER UN PRODUIT TOXIQUE OU DANGEREUX, ELLE DOIT ETRE PURGEE, RINCEE ET DEPOLLUEE AVANT TOUTE OPERATION DE MAINTENANCE.

Les pompes et groupes motopompes MOUVEX sont fournis avec un graissage abondant permettant de protéger les composants internes pour une courte durée de stockage, dans un bâtiment choisi de façon à :

- s'assurer que la température reste comprise entre 10°C et 50°C,
- ne pas dépasser un taux d'humidité de 60%,
- limiter l'exposition aux vibrations du matériel,
- être stockés à l'abri des intempéries et du soleil.

Longue durée (> 1 mois)

Si la pompe est stockée avec son ensemble motopompe, les recommandations du fabricant de ces éléments devront être appliquées.

Les orifices de la pompe devront être remplis d'un liquide non corrosif, compatible avec les composants de la pompe, de façon à prévenir tout risque de corrosion.

Les surfaces extérieures de la pompe non peintes (tels que les arbres, accouplements...) devront être recouvertes d'une protection contre la corrosion.

Le roulement devra être graissé abondamment. Si le stockage de la pompe devait durer plus que la durée de vie de la graisse, celle-ci devra être remplacée à temps pour prévenir une dégradation excessive de ses qualités.

Les conditions de stockage optimales seront obtenues avec un stockage à l'intérieur d'un bâtiment choisi de façon à respecter les conditions énoncées précédemment.

Si le stockage ne pouvait se faire en intérieur, le matériel devra être couvert de façon à le protéger d'une exposition directe au soleil et aux intempéries. Cette protection devra également être conçue de façon à protéger le matériel contre la condensation éventuelle de vapeur.

La pompe devra être tournée manuellement de quelques tours tous les deux mois.

Remise en route

Suivre la procédure standard de mise en fonctionnement de la pompe / du groupe motopompe tout en respectant les consignes supplémentaires ci-dessous.

S'assurer manuellement de la libre rotation des éléments de la pompe.

Remplacer la graisse utilisée pour lubrifier le roulement.

Si la pompe comporte un bipasse intégré, démonter celui-ci pour une inspection visuelle des composants et s'assurer de leur libre déplacement.

MISE AU REBUT

La mise au rebut de la pompe devra être effectuée conformément à la réglementation en vigueur.

Lors de cette opération, une attention particulière devra être apportée aux étapes de vidange de la pompe (produit pompé).



DECLARATION UE DE CONFORMITE EU CERTIFICATE OF CONFORMITY – EU KONFORMITÄTSERKLÄRUNG



MOUVEX sas, ZI La Plaine des Isles – 2 Rue des Caillottes – 89000 Auxerre France, déclare que l'équipement suivant / declares the following equipment / erklärt, dass folgende Ausrüstung:

Modèle : _____ (A) Répondant aux spécifications indiquées dans l'ARC N° : _____ (B)
Designation / Bezeichnung Serial N° / Serien Nr According to the specifications recorded in the acknowledgment of order N°:

Pour la Sté MOUVEX sas, fait à Auxerre le : _____
For Mouvex sas company – Date : _____
Für die Fa Mouvex sas - Datum : _____

Responsible Quality Clients
Customer Quality Manager / Qualitätsbeauftragter

- Configuration :**
Konfiguration
- Pompe / Compresseur arbre nu
(Pump / Compressor « bare-shaft »)
(Pumpe / Kompressor, freies Wellenende)
- Groupe de pompage / de compression
(Pumping Unit / Compressor Unit)
(Pumpen- / Kompressoraggregat)
- Type / Geräteart :**
- Pompe à mvt excentré (Eccentric Disc Pump / Ringkolbenpumpe)
 - Pompe péristaltique (Peristaltic Pump / Schlauchpumpe)
 - Pompe centrifuge (Centrifugal Pump / Kreiselpumpe)
 - Compresseur à Vis (Screws compressor / Schraubenverdichter)
 - Compresseur à palettes (Vaness compressor / Flügelzellenverdichter)
 - Refroidisseur Hydraulique (Hydraulic oil cooler / Hydraulikkühler)
 - Pompe à lobes (Lobes Pump / Drehkolbenpumpe)
 - Pompe à palettes (Vaness Pump / Flügelzellenpumpe)
 - Autre pompe (Other Pump / Andere Pumpe)

Est conforme aux dispositions suivantes :

Directive « MACHINES » 2006/42/CE et aux législations nationales (à transposer, portant sur les dispositifs de sécurité liés aux risques mécaniques et électriques applicables aux machines tournantes.
NF EN 809:2009 NF EN 1672-2:2009 NF EN ISO 13857:2008
NF EN 12162:2009

Directive « ATEX » 2014/34/UE du 26 février 2014 et aux législations nationales la transposant; portant sur les appareils destinés à être utilisés en atmosphères explosibles. Conformité obtenue par application des normes :
NF EN 1127-1:1997 NF EN 13463-1:2009 NF EN 13463-5:2009
Certification ATEX délivrée par INERIS*, Organisme Certificateur, et portant le marquage suivant : (C)

is in conformity with the provisions of the following Directive:

« MACHINES » Directive 2006/42/EEC as transposed by the national legislation, concerning safety equipments and arrangements relative to mechanical and electric risks applicable to rotative machines.
NF EN 809:2009 NF EN 1672-2:2009 NF EN ISO 13857:2008
NF EN 12162:2009

« ATEX » Directive 2014/34/EU (26 Feb. 2014) as transposed by the national legislation, concerning equipment intended to be used in explosive atmospheres. Conformity obtained by application of the standards :
NF EN 1127-1:1997 NF EN 13463-1:2009 NF EN 13463-5:2009
ATEX Certification delivered by INERIS*, Notified Body, and with the following marking: (C)

den Bestimmungen der nachstehenden Richtlinien entspricht:

„Machines-Richtlinie“ 2006/42/EEC wie umgesetzt im nationalen Recht hinsichtlich der Ausrüstungssicherheit und Sicherheitsvorkehrungen bezogen auf mechanische und elektrische Risiken, die für rotierende Maschinen gelten.
NF EN 809:2009 NF EN 1672-2:2009 NF EN ISO 13857:2008
NF EN 12162:2009

„ATEX“ Richtlinie 2014/34/EU (26. Feb. 2014) wie umgesetzt im nationalen Recht in Bezug auf Ausrüstungen für den Einsatz in explosionsgefährdeter Atmosphäre. Die Konformität hat Geltung durch Anwendung folgender Normen:
NF EN 1127-1:1997 NF EN 13463-1:2009 NF EN 13463-5:2009
Die ATEX-Zertifizierung wurde von der benannten Stelle INERIS* erteilt, und mit folgender Kennzeichnung: (C)

II G II T Temp Max produit pompé / Max Temp Flow / Max. T° Medium = _____ °C (X = voir notice / see IOM / siehe Handbuch)

L'équipement désigné ci-dessus doit impérativement respecter les conditions d'utilisation ATEX décrites dans nos notices d'instruction. Il doit être employé conformément à l'utilisation qui en a été prévue de par sa conception et sa fabrication, et conformément aux normes en vigueur. Nous, soussignés, déclarons que l'équipement concerné est conforme aux Directives listées ci-dessus et aux normes applicables s'y rapportant.

The equipment indicated above must imperatively comply with the ATEX conditions of use described in our instruction book. It must be used according to the foreseen use by its design and its manufacturing, and according to the current standards. We, undersigned, declare that the concerned equipment is in conformity with the Directives listed above and in the applicable standards in force.

Oben stehend bezeichnete Ausrüstung muss unbedingt den in unseren Betriebsanleitungen beschriebenen ATEX Anwendungsbedingungen entsprechen. Sie ist entsprechend dem durch Konstruktion und Fabrikation vorgesehenen Verwendungszweck und entsprechend den geltenden Normen einzusetzen. Die Unterzeichner erklären, dass die bezeichnete Ausrüstung den oben aufgeführten Richtlinien und den diesbezüglich geltenden Normen entspricht.

CTRL-D025 – rév.04 du 25/05/2016 – Déclaration de conformité CE-Atex

* (INERIS – Parc Techno Alata – 60550 Verneuil-en-Halatte – France).